LA (RE)TRADUCTION ET LA SUBJECTIVITÉ DU TRADUCTEUR

Constantin TIRON
Université « Ştefan cel Mare », Suceava, Roumanie
tironconstantin@yahoo.fr

Abstract : Retranslation, which can be considered a sub-genre of translation, as it is based upon a previous translation of the same source-text, continues to raise a number of problems as to its exact definition, necessity, limits, but most of all to its purpose. However, retranslations seem to be, to a greater extent than the first translation in a series, the perfect place for the translators to display their subjectivity.

Keywords : retranslation, subjectivity, responsibility, negotiation.

Le phénomène de la retraduction doit être vu comme un sous-phénomène de la traduction, puisque toute retraduction suppose une traduction précédente pour un même texte de départ. Autrement dit, la retraduction ne peut pas avoir lieu hors de la traduction, sans la rapporter en permanence à celle-ci. Au moment où l'on trouve plusieurs versions pour une même œuvre littéraire, alors, on se pose plusieurs questions liées à ce phénomène. Voilà par exemple, quelques questions formulées par Liliane Rodriguez qui envisage le côté quantitatif et qualitatif de la retraduction :

> […] pourquoi plusieurs traductions d'un même texte littéraire ? pourquoi de nouvelles traductions en histoire ou psychanalyse ? pourquoi certaines traductions gardent-elles leur éclat et d'autres pâlissent-elles en peu de temps ? une traduction a-t-elle besoin d'être une « grande traduction » pour être utile ? de quelle utilité parlons-nous ?[1]

Bien sûr, une question fait place à une autre et donc l'inventaire des questions autour de la retraduction reste ouvert. Pourtant, la question la plus simple mais qui sollicite une réponse complexe (mais

[1] RODRIGUEZ, Liliane, « Sous le signe de Mercure, la retraduction », in *Palimpsestes*, 4, *Retraduire*, Paris, Publication de la Sorbonne Nouvelle, 1990, p. 63-64.

BDD-A5118 © 2010 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-24 19:02:47 UTC)

sans avoir la prétention d'épuiser le sujet !) est : *Qu'est-ce que la retraduction* ? Pour répondre à une telle question apparemment banale, on devrait faire un voyage à travers l'histoire de la traduction, à travers toutes les théories lancées et soutenues au fil du temps au sujet du phénomène de la traduction puisque, comme l'on a déjà précisé, la retraduction est une sous-composante de la traduction. Nous considérons que les résultats de toutes nos investigations et recherches pourront contribuer de manière efficace aussi à l'éclaircissement du problème de la retraduction, qui, d'ailleurs, n'est autre chose qu'une nouvelle traduction, ou une réactualisation d'une traduction (version) antérieure. Cette liaison avec une version précédente que la retraduction suppose (obligatoirement) est signalée aussi par Liliane Rodriguez qui réussit, en plus, à mettre en évidence tous les termes spécifique à la traductologie qui font encore aujourd'hui le sujet de plusieurs débats :

> Aujourd'hui, les termes au centre du débat sont toujours « traduction » (le plus général), mais encore « adaptation » (l'équivalent du « commentaire » classique), « révision » (retouches apportées à un texte déjà traduit) et « retraduction » (texte entièrement, ou presque, retraduit, en tenant souvent compte des « versions » précédentes).[2]

À son tour, Liliane Rodriguez, essaie de trouver la position exacte de la traduction ; elle a l'embarras de le faire puisqu'elle arrive à la conclusion que la retraduction se trouve quelque part à la croisée entre la « révision » et l'« adaptation » ; d'ailleurs, Rodriguez réussit très bien à surprendre cette oscillation de la retraduction entre la révision et l'adaptation et, par conséquent, la difficulté de la situer avec précision :

> Pas assez de retouches ou de réécriture, et la « retraduction » n'est que « révision » ; trop de retouches, de réécriture, et elle devient « adaptation »… Où situer la retraduction ?[3]

De toute façon, dans tous les deux cas (celui de la révision et celui de l'adaptation), il s'agit des modifications que l'on apporte à la traduction. Situer la retraduction entre la révision et l'adaptation, cela est vraiment quelque chose de très compliquée, car il est question ici de la capacité de pouvoir évaluer la quantité de modifications que la nouvelle traduction (la retraduction) contient. En analysant le phénomène de la retraduction, Yves Gambier, semble lui aussi préoccupé par la délimitation entre les notions de révision, d'adaptation

[2] *Idem*, p. 65.
[3] *Ibidem*.

BDD-A5118 © 2010 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-24 19:02:47 UTC)

et de retraduction. La différence, consisterait, selon lui, dans le degré de retouches ou de transformations que chacune pourrait apporter au texte traduit :

> On aurait alors comme un continuum du moins vers le plus : de la révision (peu de modifications) vers l'adaptation (tant de modifications que l'original peut être ressenti comme un prétexte à une rédaction autre), en passant par la retraduction (beaucoup de modifications, telles que c'est presque entièrement tout le texte qu'il faut revoir).[4]

Jusqu'ici, Gambier semble partager la même idée que Liliane Rodriguez, mais, de plus, il constate la dimension socio-culturelle et historique de la retraduction, en indiquant ainsi qu'elle apporte des modifications au texte traduit à cause des temps qui ont changé. Mais la problématique de la retraduction est loin d'être déchiffrée car maintenant on devrait établir quels sont les niveaux les plus affectés par ces modifications, en d'autres termes on doit voir si le traducteur apporte des transformations au niveau stylistique, au niveau syntaxique, etc. du texte à réviser (retraduire).

Pour mieux comprendre la problématique de la retraduction, il serait nécessaire d'en chercher les définitions données par des dictionnaires. Le *Grand Robert*, par exemple, définit la *retraduction* comme « traduction d'un texte lui-même traduit d'une autre langue »[5]. Cette explication nous fait constater le fait que la retraduction est la traduction d'une certaine œuvre littéraire par l'intermédiaire d'une autre langue, en d'autres termes, « la traduction de la traduction » de l'œuvre originale. Donc, le traducteur, n'ayant pas accès direct à l'œuvre originale, il la traduit en utilisant une version réalisée dans une autre langue étrangère. Comme Yves Gambier l'affirme, dans ce contexte, « la retraduction serait donc l'étape ultime d'un travail réalisé grâce à un intermédiaire, à un texte pivot. »[6] Cette traduction, la « traduction de traduction » (appellation proposée par Yves Gambier) représente une solution en ce qui concerne la possibilité de traduire des œuvres appartenant à des langues moins connues. C'est dans ce sens que Gambier montre que ce type de traduction (la traduction de traduction) n'est pas rare :

---

[4] GAMBIER, Yves, « La retraduction, retour et détour », dans *Meta*, *M*XXXIX, 3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 413.
[5] *Le Grand Robert*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1985.
[6] GAMBIER, Yves, *op. cit*., p. 413.

BDD-A5118 © 2010 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-24 19:02:47 UTC)